Textes factuels

L’expression « textes non fictionnels », si elle a le mérite de la clarté relative, n’est pas sans défaut : la négation constitutive de l’adjectif suggère que la fiction reste l’étalon infaillible de la hiérarchie textuelle. C’est pourquoi Gérard Genette propose dans *Fiction et diction* l’adjectif « factuel » sans ignorer son caractère insatisfaisant : « J’emploierai ici faute de mieux cet adjectif [factuel] qui n’est pas sans reproche (car la fiction aussi consiste en enchaînements de *faits*). » Définis en compréhension, les textes factuels sont ceux dont le scripteur assume la véracité et qui renvoient sérieusement à un référent – à savoir une réalité extratextuelle – tandis que les textes […]

Bibliographie

Dorrit Cohn, *Le Propre de la fiction*, Seuil, 2001.

Gérard Genette, *Fiction et diction*, Seuil, 1991.

Auteur(s) de l'article:
Simonet-Tenant Françoise

Page:
775

Mots-clés:
Textes factuels

Pour citer cet article:

Simonet-Tenant Françoise, « Textes factuels », dans *Dictionnaire de l’autobiographie*, dir. F. Simonet-Tenant, avec la collab. de M. Braud, J.-L. Jeannelle, P. Lejeune et V. Montémont, Paris, Champion, 2017, p. 775, en ligne, URL : https://ecrisoi.univ-rouen.fr/dictionnaire/textes-factuels, page consultée le 18/07/2025.